



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19 rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

RENCONTRE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

mardi 26 août 2025 à 18h30

(immeuble Sainte-Marie)

Présences

Hélène Bélisle

Érika Bernard

Florence Boisvert

David Boucher

Jonathan Décary

Mélanie Langlois

Audrey Lapointe

Sylvie L'Heureux

Marinka Ménard

Caroline Moreau

Andréane Morissette

Maxime Brunelle L'Heureux – public

Absence

Thomas Hinse

Roxanne Gaudreau

Meagan McCann

Ordre du jour

1. Présences et vérification du quorum

Monsieur Boucher prend les présences et constate le quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 26 août 2025

Considérant que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour;

Considérant que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Décary d'adopter l'ordre du jour de la rencontre du 26 août 2025, tel que présenté. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution : 24-25-35

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juin 2025

Considérant que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'Instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance du 3 juin 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

Il est proposé par Madame Ménard d'adopter le procès-verbal du 3 juin 2025 et de dispenser la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de cette séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Résolution : 24-25-36



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19 rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

4. Suivi au procès-verbal

Travaux et vitesse devant l'école

5. Intervention du public

Ce soir, Monsieur Brunelle-L'Heureux est présent à titre de public. Il n'a aucune intervention à faire.

6. Mot de la direction

L'organisation de la rentrée va bon train. L'équipe d'enseignants est complète. Cette année, on dénombre 96 élèves à l'immeuble Sainte-Marie ; une augmentation de 18 élèves. L'immeuble Notre-Dame-de-la-Joie accueillera 298 élèves. On constate aussi une augmentation de la clientèle au service de garde à l'immeuble Sainte-Marie : 31 élèves y sont inscrits.

7. Décisions

7.1. Budget prévisionnel 2025-2026 – adoption

Mme Moreau présente le budget prévisionnel pour l'année scolaire à venir. Elle précise que la diminution de revenu autonome est dû à une nouvelle méthode de facturation. Celle-ci permettra une distribution plus équitable entre les établissements.

Madame Moreau nous informe que le budget sera réajusté au 30 septembre, après la déclaration officielle de la clientèle.

La proposition est proposée par Madame Langlois est adoptée par Madame Boisvert.

Résolution : 24-25-37

7.2. Évaluation du plan de lutte – adoption

Mme Bernard présente l'évaluation du plan de lutte 2024-2025.

Madame Bernard nous informe qu'un sondage maison a été fait pour sonder les élèves de la 4^e à la 6^e année. Elle fait un rappel des objectifs du plan de lutte et fait le lien avec le sondage maison. La vulnérabilité est toujours la violence verbale dans la cour. Le 2^e objectif est d'exposer les élèves à la diversité. Même si deux activités ont été vécues, nous souhaitons les exposer davantage.

Madame Bernard mentionne que la mise à jour du plan de lutte comportera des éléments sur la violence sexuelle.

La proposition est proposée par Madame Lapointe est adoptée par Madame Morissette à l'unanimité.

Résolution : 24-25-38

7.3. Dîner pizza (SM et NDJ), Subway(NDJ) et service de traiteur (NDJ) - adoption

Il est proposé par Madame Moreau de reconduire les campagnes de financement suivantes : Vente de sous-marins Subway (NDJ seulement) et la vente de pizza (NDJ et SM). Il est aussi proposé d'aller de l'avant avec la compagnie Mazzola comme service de traiteurs à l'immeuble NDJ. Les démarches se poursuivent pour trouver un service de traiteur à l'immeuble Sainte-Marie.

Cette résolution est proposée par Monsieur Boucher et approuvée par Madame Ménard

Résolution : 24-25-39



École de la Vallée-des-Voyageurs

Immeuble Notre-Dame-de-la-Joie

14 chemin du Village, Pontiac, J0X 2G0

Immeuble Sainte-Marie

19 rue Church, Pontiac, Québec J0X 2V0

8. Informations

8.1. Comité de parents CSSPO

Il n'y a pas eu de rencontre pendant l'été.

8.2. Club des petits déjeuners

Le Club de NDJ débutera vers la fin septembre, cela facilite l'accueil des bénévoles. Les préparations pour le 25^e anniversaire du Club sont en cours. Le Club à SM débute dès la 1^{re} journée des cours.

9. Varia

Madame Ménard pour nous salue et nous remercions son implication au CÉ pendant 7 ans.

10. Levée de l'assemblée

Les points étant écoulé, la levée de l'assemblée 19h10

Caroline Moreau
Directrice

David Boucher
Président